

ACTE 3 :

Action de pressurisation majeure de la CPAM

Au bénéfice intégral des patients et à moindre coût pour les officines

MODE D'EMPLOI:

Idéalement 10 fois par jour par pharmacie



Choisir une boîte coûtant moins de 1 euro PAhT sur l'ordonnance (ex:Doliprane)



Facturer cette boîte **HORS TP** en **CERFA PAYANT** au nom du patient.

(Si plusieurs boîtes prescrites passer les autres en TP)



Mettre la somme en perte et profit.



Faire signer le cerfa par le patient en guise de soutien au réseau officinal français.



1 fois par semaine envoyer vos cerfa(fournis par la sécu ou imprimés par vos LGO) accompagnés des ordos (sauf pour les renouvellements) à :

CPAM13

Demande de remboursement

13421 Marseille cedex 20

Concrètement:

1/ la CPAM sera dans l'obligation de gérer les dossiers dégradés ce qui va créer un **chaos administratif magistral** en quelques jours avec une **pression financière** que l'état ne pourra pas ignorer.

2/Les **patients ne sont pas pénalisés** et ont même l'opportunité de déduire cette petite somme de leur crédit franchise. Les quelques minutes nécessaires à cette facturation permettent aussi d'expliquer que nous ne souhaitons pas les prendre en otage mais au contraire **protéger leur accès au soin**.

3/Le **coût** pour nos officines est **dérisoire** car limité au prix d'achat des 10 boîtes minimum passées en pertes et profits quotidiennement et les envois hebdomadaires

Alors c'est parti! Feu! Tous à vos cerfa!